



## Réunion du CA – 12 janvier 2024

Présents | Armelle, Christelle, Laure, Laurence, Sophie, Marion

Observateurs | Anne-Sophie G. et Thomas D.

Durée | 1,45 h

### Adhésions

Aucune nouvelle adhésion, Armelle et Laure, qui scrutent les nouveaux dossiers de candidature, n'étant pas sur le même continent en décembre.

Armelle présente le cas d'un lecteur-correcteur camerounais qui relit des transcriptions en français et en espagnol. Il souhaite adhérer à l'ACLF.

### Vie de l'association

Le compte rendu du mois de novembre 2023 était un repaire à coquilles. Armelle fait son *mea culpa*, mais les adhérents ont accordé leur indulgence plénière. Depuis, une version décoquillée a été enregistrée sur le forum.

— [...] Merci de nous tenir informés de tout ce qui se joue avec, autour, dans l'ACLF ; c'est aussi une belle victoire que de lire que de nouvelles adhésions ont eu lieu. Je pense que les objectifs fédérer (Lyon), promouvoir (ATLF), former (biblio) et représenter (ministère) ont été largement atteints en 2023, félicitations et merci à tous ceux qui ont œuvré pour ça. (Dominique D.)

— Merci merci pour tout ce travail, et pour le dynamisme de l'association ! Toutes ces formations en télétruc n'ont pas de valeur, elles sont précieuses ! (Julie G.-F.)

### Cinq ans de l'ACLF

Une photo de groupe légendée a été envoyée le 18 novembre aux adhérents. L'ARCI l'a publiée dans le *Trait d'union*, bulletin trimestriel, avec un résumé de la rencontre par 2 mousquetaires du service des éditions autogérées de l'ACLF. Le compte rendu de ces journées a été diffusé le 24 novembre auprès de tous les adhérents.

Beaucoup d'éloges en réaction.

— Je vois que Dé-mots a bien sa place dans le compte-rendu et j'aime bien la qualité "toutes générations" que vous lui associez. C'est différent et plus élégant que intergénérationnel. (La créatrice du jeu Dé-mots)

— Merci pour ce charmant compte-rendu illustré (sympa, l'album photos !) qui, loin de susciter en moi rage et désolation faute d'avoir pu être des vôtres, m'a au contraire confortée dans l'idée que l'ACLF (et celles et ceux qui la font vivre, à commencer par les membres du CA et ses adhérentes et adhérents les plus actifs) est décidément une très chouette association dont je suis bien contente d'avoir rejoint les rangs. Sans compter que je repars en prime avec une idée de cadeau pour Noël (le jeu Dé-mots). (Audrey G.)

### Assemblée générale 2024

La date arrêtée est le **samedi 16 mars à 10 h** en télé-truc. Le CA se réjouirait de vous voir.

☛ Il vous faudra être à jour de votre cotisation 2024 pour pouvoir voter ou envoyer votre pouvoir par mail en mandatant l'un des membres du CA, par une simple formule de votre gré.

**Pas de formulaire particulier.**

☛ Toute candidature au CA (débutants inclus) sera la bienvenue.

La fête des cinq ans à Lyon a semé des graines : Anne-Sophie G. et Thomas D. envisagent d'embarquer comme mousses. Afin qu'ils se déterminent, le CA leur a proposé de participer à cette réunion et à la suivante.

## Typotes

**Toulouse, le 24 novembre | 5 présents**

Un déjeuner a eu lieu le vendredi 24 novembre à l'Oïkos Café. Sophie F. avait préparé son typote : ancienneté, clients, formation et difficultés étaient au menu. Elle doit remettre ça fin janvier.

**Des typotes s'organisent par le biais du forum**

François Ledent a consacré 2 heures à expliquer et illustrer le fonctionnement du logiciel Zotero : Une petite discussion de salon feutré (3-4 membres). Allez donc sur le forum pour consulter le prochain typote sur Toggl (logiciel de gestion du temps).

N'hésitez pas à en proposer ; Armelle crée un lien de connexion et en fait part sur le forum.

## Formalités administratives

### Subvention de la DRAC

Laure avait commencé à préparer le dossier au nouveau format dit « Démarches Simplifiées » (avec 2 cap) auprès de la région Île-de-France ; il est actuellement réadapté au format Cerfa (demande classique), les autorités n'ayant pas encore enclenché la vitesse simplifiée.

1er février : envoi de la note d'intention ; 4 mars : dépôt du dossier.

### Comité interministériel de l'IA dans l'écrit et l'édition

L'ACLF faisait partie, le 10 janvier, des 250 représentants qui ont été auditionnés en vue d'un rapport annoncé pour février. En ressort le projet de la mention obligatoire sur les livres, le cas échéant, qu'une IA a été utilisée. Plusieurs procès sont en cours aux États-Unis (et dans d'autres pays) pour concurrence déloyale : traducteurs, doubleurs, sont les plus touchés.

Le comité interministériel attend les prochaines élections européennes pour voir comment le sujet sera traité : Marquage des produits culturels, droit à la propriété intellectuelle bafoué car construction de l'IA sur des données privées pillées, sont les principales interrogations.

## Visibilité de l'ACLF

### Communication réseaux

Le CA s'est réuni le 11 décembre pour affiner les objectifs de la communication de l'ACLF :

- Faire rayonner l'association, l'implanter dans le paysage ;
- Attirer des adhérents (leur nombre contribue au rayonnement) ;
- Faire naître des initiatives chez les adhérents ;
- Représenter les correcteurs dans la revendication syndicale ;
- Rassembler et défendre les correcteurs francophones.

Pour que la communication soit pertinente et cohérente, nous avons associé les événements à des cibles et distingué la communication interne de la communication externe.

Ainsi, les événements larges, visant le rayonnement, ciblent les acteurs du monde de l'édition, de la presse et de la communication (cycle de rencontres Convergences, activités en lien avec le métier, podcasts sur correcteurs), tandis que d'autres événements seront réservés aux adhérents.

— Un « partage des tâches » plus simple a été élaboré entre Étienne et Christelle, laquelle met en place un planning éditorial.

#### Communication sur le site

Certains événements sont réservés aux adhérents et relayés sur les réseaux dans l'espoir d'attirer des de nouveaux adhérents.

#### Annuaire

Des modifications ont été effectuées. « Alsace » a été remplacé par « Grand Est ». « Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Polynésie française, Réunion » a été ainsi modifié : « Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française...) ».

☛ Les « anciens débutants » qui basculent en confirmés pourront être répertoriés dans l'annuaire. Le passage en confirmé au bout de trois ans n'est pas automatique : rappelons que chaque adhérent a signé un code de déontologie pour garantir des tarifs équitables. Si les factures clients jointes au dossier d'adhésion étaient par trop éloignées d'une rémunération décente, le CA peut décider de vérifier l'évolution desdits tarifs, voire de maintenir le statut de débutant une année supplémentaire ou ne pas maintenir l'adhérent à l'ACLF.

#### Site Internet

Le CA s'interroge sur le maintien de la consultation libre pour les documents qu'il élabore.

☛ Depuis fin décembre le site héberge un espace réservé aux adhérents : la boîte à outils. Accès direct avec le code forum pour les débutants ou le code annuaire pour les confirmés + identifiant.

<https://www.associationdescorrecteurs.fr/outils/boite-a-outils/>

Pages mises à jour début janvier par Sophie :

<https://www.associationdescorrecteurs.fr/outils/les-indispensables/>

<https://www.associationdescorrecteurs.fr/metier/se-former/>

L'hébergement du site de l'ACF a été transféré le 27 décembre 2023 sur les serveurs de la société Umazuma. Le coût, « infogérance » incluse, est de 23 € par mois. Si un problème de « plantage » affecte le site, Umazuma sera averti et interviendra.

#### Formation

##### Webinaires

« Intelligence artificielle et correction grammaticale », 7 décembre | Andrei Popescu-Belis  
80 personnes

Webinaire rondement élaboré et mené par Catherine Magnin qui nous fait profiter de son travail pour l'Archi. L'intervenant, Andrei Popescu-Belis, notamment professeur à la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud, s'est somme toute montré rassurant, cas à l'appui. L'IA, par exemple, ne peut pas repérer un mot ou un paragraphe manquant.

☛ Une traductrice met en garde

Éviter que les correcteurs tombent dans le piège de mandats de post-correction, qui demanderaient de passer derrière une correction faite par l'IA ; la rémunération en serait affectée.

« Prolexis » a eu lieu le 12 décembre. 13 personnes | Patrick Rzewuski  
13 personnes

Webinaire « technique » sur les divers paramétrages avec l'un des fondateurs du correcteur de la société Diagonal. (La discussion s'est prolongée avec les 4 utilisateurs du logiciel.)

**3<sup>e</sup> cycle « convergences » sur la révision de traduction**

Étienne s'occupe de mettre en ligne les vidéos des trois rencontres.

[Actualisation : la troisième saison est disponible, les adhérents en ont été prévenus par courriel le 23 janvier.]

**Formation commerciale**

**Développement de l'activité professionnelle**

Par le collectif 100 Watts, en septembre et octobre 2023.

Christelle a contacté les participantes aux deux formations pour leur demander le bénéfice qu'elles en auront retiré. La satisfaction y est, mais le bénéfice n'est pas flagrant, ce qui donne du crédit au bénéfice du doute (!)

**Grille tarifaire**

Pour rappel, Armelle nous a de nombreuses fois parlé de la grille de l'ARCI, qui se trouve ici :

<https://ast-arci.ch/arci/archives/category/tarifs>

Laure vérifie si c'est juridiquement autorisé dans le cas de l'ACLF.

L'ACLF a acheté au format PDF *Pricing a Project : How to prepare a professional quotation, 3<sup>rd</sup> edition*, une publication du Chartered Institute of Editing and Proofreading signalée par l'adhérente Nathalie T. (Genève). Laure l'a lu et prépare un résumé.

**Enfin,**

Bonne et belle année 2024, belle tendant à remplacer bonne (cf. le forum). Merci de tous vos vœux, qui expriment souvent votre satisfaction de faire partie de l'ACLF.

